



DÉCISION

N° : 2023-234

Exécutoire le : {- 9 JAN. 2024

Publiée / Notifiée le : - 9 JAN. 2024

Visée le : 21 DEC. 2023

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°22041

Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable_ Boulevard des Anglais _ Aix les Bains

Avenant n° 01 relatif à un changement de dénomination sociale

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la notification effectuée le 15/12/2022 à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES BLONDET SASSI BTP,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT

Le présent avenant a pour objet de formaliser le changement de dénomination sociale du titulaire suite au rapprochement des deux entités SPIE BATIGNOLLES BLONDET et SPI BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la société SPIE BATIGNOLLES BLONDET devient SPI BATIGNOLLES TP AURA, Secteur Savoie, ZAC de la Prairie, 73420 VOGLANS (*Siège social : SPIE BATIGNOLLES TP AURA 1530, route d'Argent 38510 MORESTEL*).

La société SPIE BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie assumera la totalité des obligations définies dans les documents contractuels préalablement acceptés par la société SPIE BATIGNOLLES BLONDET à la signature du marché ou postérieurement à cette date.

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Il n'a aucune incidence financière.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- SAS SPIE BATIGNOLLES

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

gné électroniquement par Yves MERCIER
21/12/2023 15:31:50





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

**Marché 22041
AVENANT N° 1**

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Grand Lac – Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget
1500, boulevard Lepic
BP 610 - 73106 AIX-LES-BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

SPIE BATIGNOLLES BLONDET
ZAC 111 Rue de la Prairie
73420 VOGLANS
Courriel : blondet@spiebatignolles.fr
Tél : 04 79 34 36 29
SIRET N° : 310 738 737 00041

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Marché n° 22041_Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable_Boulevard des Anglais_AIX-LES-BAINS

■ Date de la notification du marché public : 15 décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public :

Période d'exécution : 5 mois (y compris la période de préparation d'un mois)

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00%
- Montant HT : 498 414,25 €
- Montant TTC : 598 097,10 €

■ Situation des paiements au moment de l'avenant :

Dernier montant payé avec état récapitulatif (CP 5)

N° de Marché	22041
Opération	Renforcement de réseau d'alimentation en eau potable - Boulevard des Anglais - Als-Les-Bains (73)
Titulaire	Sple Baignoires Blondat
Adresse	ZAC 111 Rue de La Prairie 73420 VOGLANS
SIRET	319 725 727 0084
Date d'effet du marché	18 décembre 2022
Sous-traitant(s)	

MAITRE D'OUVRAGE	
Grand Liec - Communauté d'Agglomération 1300 Boulevard Lapele - CS 20800 73100 AULÈS-BAINS	Tel : 04 79 35 00 51 Fax : 04 79 35 70 70 SIRET : 200 058 574 00064
MAITRE D'ŒUVRE	
AGENCE DE CHAMBERY Service Technico - BP 318 73377 LE BOURGET-DU-LAC COULEX TÉL. 04 50 31 25 00 SIRET : 542 021 829 00875	SAFEGE

ACOMPTÉ MENSUEL n° 5	
de	41 078,47 EURO
Quarante et un mille soixante-dix-neuf euros et quarante-sept cents Toutes Taxes Comprises	

Etabli sur la base du décompte des travaux exécutés le mois de **Juin 2023**
 Date de réception ou de remise de la demande de paiement de l'entreprise : **28 Juin 2023**
 Délai global de paiement : **35** JOURS

MONTANT du marché ou de la tranche	Montant H.T.	Taux de T.V.A.	T.V.A.	Montant T.T.C.
Tranche Ferme	498 414,25	20,00%	99 682,85	598 097,10
TOTAL	498 414,25		99 682,85	598 097,10

REPARTITION DES PaiEMENTS A EFFECTUER SUR L'ACOMPTÉ MENSUEL n° 6					
Entreprise titulaire et sous-traitant(s) à mandater	Travaux hors T.V.A.	Révision ou Actualisation	Pénalités ou Primes	TOTAL (T.T.C.)	Réserve de garantie
Sple Baignoires Blondat	30 968,65	3 266,24		41 078,47	
TOTAL	30 968,65	3 266,24		41 078,47	

Noté à l'entrepreneur et transmis au Maître de l'Ouvrage		Transmis pour contrôle et Mandatement		Contrôle - Bon pour Paiement	
Le	6 juillet 2023	Le		Le	
Le Maître d'Œuvre (signature et sceau du Maître d'Œuvre) 		Le Maître d'Ouvrage			

DETAIL DE L'ACOMPTÉ n° 6	DECOMPTÉ (1)	DECOMPTÉ PRECEDENT (2)	DIFFERENCE (1-2)
1 - Avance forfaitaire	99 682,85	99 682,85	
2 - Avance facultative			
3 - Approvisionnements			
4 - Travaux	452 453,80	321 804,30	130 649,50
5 - Primes			
6			
7 - TOTAL (1 à 6)	652 138,65	421 487,15	130 648,68
8 - Remboursement de l'avance forfaitaire	-99 682,85		
9 - Remboursement de l'avance facultative			
10 - Pénalités			
11 - Prélèvements ou retenues			
12			
13			
14 - TOTAL (8 à 13)	-99 682,85		
15 - DIFFERENCE (14 - 7)	452 453,80	421 487,15	30 968,65
16 - Révision	4 930,43	1 654,19	3 266,24
17 - Actualisation			
18			
19 - TOTAL H.T. (15 à 18)	457 384,23	423 151,34	34 232,89
20 - TVA	91 476,85	84 830,27	6 646,58
21 TOTAL TTC (19+20)	648 861,08	607 981,61	41 078,47
22 - Intérêts Moratoires			
23 TOTAL TTC (21+22)	648 861,08	607 981,61	41 078,47
24 Caution bancaire pour Hydras			
25 - DIFFERENCE (23 - 24)	648 861,08	607 981,61	41 078,47
26 Cumul des acomptes antérieurs	-607 781,61		
27 - A MANDATER	41 078,47		

ACOMPTES DELIVRES en TTC		
N°	Date	Montants
0	19 Janvier 2023	119 619,42
1	6 février 2023	47 253,00
2	2 mars 2023	117 687,70
3	7 avril 2023	128 231,18
4	2 mai 2023	34 990,31
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
TOTAL		607 781,61

■ Situation des paiements aux sous-traitants :
 Il n'y a pas de sous-traitance déclarée pour ce marché.

■ Cession de créance :
 Il n'existe pas de cession de créance pour ce marché.

■ Exemple unique :
 Aucun exemple unique n'a été demandé pour ce marché.

■ Garanties :
 Une garantie à première demande a été produite pour le remboursement de l'avance et également pour le marché.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de formaliser le changement de dénomination sociale du cotraitant suite au rapprochement des deux entités SPIE BATIGNOLLES BLONDET et SPIE BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie.

La société SPIE BATIGNOLLES BLONDET devient SPIE BATIGNOLLES TP AURA, Secteur Savoie, ZAC de la Prairie, 73420 VOGLANS (Siège social : SPI BATIGNOLLES TP AURA 1530, route d'Argent 38510 MORESTEL). L'extrait du nouveau K Bis ainsi que le nouveau RIB sont joints en annexe.

La société SPIE BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie assumera la totalité des obligations définies dans les documents contractuels préalablement acceptés par la société SPIE BATIGNOLLES BLONDET à la signature du marché ou postérieurement à cette date.

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur Florent THEVENET Directeur Général	Voglans, Le 13 décembre 2023	 Signé numériquement par Florent THEVENET DN : cn=Florent THEVENET, c=FR, o=Spie batignolles TP AURA, ou=0002 351561451, email=certeurope.sbamitec@ spiebatignolles.fr Date : 2023.12.13 08:19:14 + 01'00'

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Signé électroniquement par Yves MERCIER
21/12/2023 14:40:41



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2023-234 : Marché 22041 - Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable _ Boulevard des anglais _ Aix les Bains _ avenant de transfert

Date de transmission de l'acte : 21/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 21/12/2023

Numéro de l'acte : dec559 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231221-dec559-AI

Date de décision : 21/12/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
 - 1.1. Marchés publics
 - 1.1.1. Délibérations
 - 1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

